

## LISTE DES CONVENTIONS ET ACCORDS DE BRANCHE CREDIT MUTUEL

### I – CONVENTIONS ET ACCORDS DE BRANCHE CREDIT MUTUEL

- Convention collective de branche du Crédit Mutuel créée le 07/07/1987 et modifiée le 08/07/1992.
- Accord-cadre sur la mobilité volontaire interfédérale du 18/09/1986 successivement modifié les 27/11/1991 ; 18/01/2011 et 16/01/2013.
- Accord-cadre pour une politique active et préventive de l'emploi au Crédit Mutuel du 02/03/1988.
- Accord-cadre sur la gestion anticipée des restructurations du 27/06/1990.
- Accord-cadre sur l'évolution professionnelle des représentants du personnel du 04/11/1998 modifié par la convention collective de la branche Crédit Mutuel portant sur le droit syndical et le dialogue social.
- Accord-cadre sur les principes de classification et les minima dans la branche Crédit Mutuel du 04/04/2000 modifié le 28/06/2011, puis le 21/09/2016.
- Convention collective de la branche Crédit Mutuel portant sur le droit syndical et le dialogue social du 16/05/2006 modifiée le 19/06/2012 puis le 24/09/2013.
- Accord relatif à la formation tout au long de la vie professionnelle dans la branche Crédit Mutuel du 16/05/2006 modifié le 22/03/2011 et le 22/09/2015.
- Accord relatif à l'égalité professionnelle dans la branche Crédit Mutuel du 09/12/2014.
- Accord-cadre relatif à l'emploi et l'insertion des personnes handicapées au sein de la branche Crédit Mutuel du 14/01/2009, modifié le 20/04/2016.
- Accord-cadre relatif à l'emploi des seniors dans la branche Crédit Mutuel du 15/12/2009 modifié le 16/12/2016.
- Accord-cadre relatif à la gestion des incivilités et agressions dans le cadre de la relation clientèle au sein de la branche Crédit Mutuel du 14/04/2010.
- Accord salarial dans la branche du Crédit Mutuel 2016 du 21/09/2016.